

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET  
DE L'EDUCATION CIVIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS  
AND CIVIC EDUCATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

N° 003 AAMI/ MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2020 DU 24 AVR 2020  
**RELATIF A LA SELECTION DES ENTREPRISES POUR REALISATION  
DES ETUDES DE FAISABILITE DE L'INTERCONNEXION DE LA  
COORDINATION NATIONALE ET DES UNITES OPERATIONNELLES  
DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ)**

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION  
CIVIQUE**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT EXERCICES  
2019 ET SUIVANTS**

**IMPUTATION : 94 709 04 99 00 00 2842**







## I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Faisant suite à la prescription par le Chef de l'Etat, S.E.M. Paul BIYA de la mise en application d'un Plan Triennal « Spécial-Jeunes » (PTS-Jeunes) en vue de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes camerounais, le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique a mis en place, le Projet de mise en œuvre d'un Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) au sein des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ). Cette décision optimise l'action envisagée dans le cadre de la mobilisation des jeunes et de la sensibilisation de divers acteurs de mise en œuvre dudit Plan. A ce titre et conformément aux dispositions du document de pilotage des activités et au processus d'enrôlement des jeunes au PTS-Jeunes, le MINJEC à travers les CMPJ assure la représentation et l'effectivité de l'ONJ. Ces unités ont à leur tête un chef d'unité. En plus des Chefs de CMPJ de Référence, elles obéissent au découpage administratif constitué des Unités régionales, départementales et communales.

Leurs missions consistent à :

- coordonner les options de gestion stratégique de l'ONJ à leur niveau de compétence afin que soient pleinement assurés les impératifs de sensibilisation et de mobilisation des jeunes ainsi que des projets et programmes en leur faveur ;
- inscrire les jeunes ;
- orienter les jeunes vers les guichets correspondant à leurs besoins ;
- identifier, mobiliser et préparer l'ensemble des projets et programmes intervenant au sein de leurs unités de compétence et dont l'action aurait une incidence l'éducation civique, l'insertion sociale et la promotion économique des jeunes ;
- assurer le suivi des jeunes orientés ;
- assurer la gestion de toutes les ressources humaines, financières et matérielles du CMPJ à leur niveau de compétence pour réalisation efficiente des missions de l'ONJ ;
- préparer un projet de budget pour les activités à leur niveau de compétence ;
- superviser, accompagner et soutenir la conduite des opérations d'information et de sensibilisation de jeunes ainsi celle de mobilisation et de préparation des projets et programmes en leur faveur ;
- veiller à l'adéquation entre l'offre des interventions de l'ONJ et les besoins au niveau de leur circonscription.

L'atteinte de ces missions va entraîner une circulation de flux importants de données et de partage de ressources matérielles entre la Coordination Nationale et ses unités techniques opérationnelles (CMPJ). La mise en place d'un réseau





d'interconnexion va permettre d'aller plus vite et d'être de plus en plus pointu dans le traitement, la disponibilité et le partage de l'information. Elle va permettre à la Coordination Nationale de communiquer avec ses unités opérationnelles, d'échanger des données ou partager des ressources en toute sécurité. L'emplacement géographique ne sera plus un handicap. Au regard des multiples avantages qu'offre l'interconnexion, cette technologie s'affiche comme un outil indispensable de travail.

L'acquisition de cette infrastructure va nécessiter le déploiement d'importantes ressources humaines, financières et matérielles. Sa mise en service va également entraîner d'autres charges d'exploitation. Aussi pour déterminer le coût réel de cette acquisition, la Coordination Nationale opte pour la réalisation d'une étude préalable sur l'interconnexion de la coordination nationale avec les unités opérationnelles. Cette étude va se limiter dans un premier temps entre la coordination nationale et les unités opérationnelles régionales. Cette étude devra déboucher sur la faisabilité de ce projet assorti des coûts. Les présents termes de référence servent de cadrage de l'étude de faisabilité pour la mise en place de l'interconnexion réseau entre la Coordination Nationale et les unités régionales.

## II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

### II.1 Objectif général de l'étude

L'objectif général est de réaliser une étude de faisabilité de l'interconnexion de la Coordination Nationale avec les unités de référence et régionales de l'ONJ.

### II.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, la mission consistera à :

- Procéder aux études préalables ;
- Approfondir les études détaillées ;
- Affiner les Etudes techniques ;
- Proposer une faisabilité financière ;
- Proposer un plan de maintenance.

## III. CONSISTANCE DES PRESTATIONNS

D'une façon générale, l'étude de faisabilité, doit aboutir à la définition et à la production de l'architecture d'ensemble (comportant la partie virtuelle ; les différents réseaux locaux et le coût global de l'investissement nécessaire) permettant l'interconnexion de la Coordination Nationale et toutes les unités de référence et régionales. A ce titre, la mission consistera à :

- Concevoir l'architecture de l'ensemble du réseau d'interconnexion avec une définition claire de tous les nœuds actifs nécessaires ;
- Réaliser les études des réseaux locaux et d'aménagement de treize (13) après :
  - Adamaoua (Ngaoundéré) ;
  - Centre (Yaoundé) ;
  - Est (Bertoua) ;
  - Extrême Nord (Maroua) ;
  - Littoral (Douala) ;





- Nord (Garoua) ;
- Nord-Ouest (Bamenda) ;
- Ouest (Bafoussam) ;
- Sud (Ebolowa) ;
- Sud-Ouest (Buéa) ;
- Coordination Nationale (Yaoundé) ;
- CMPJ de référence (Yaoundé) ;
- CMPJ de référence (Douala).

Les différentes étapes et les livrables sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	Étape	Livrables
1	Procéder aux déplacements de réalisation de l'état des lieux, valider les itinéraires des câbles et valider le plan général de l'étude ainsi que les différents livrables	Rapport d'études préalables
2	Réaliser les études détaillées	Rapport d'études détaillées
3	Conduire des études techniques approfondies	Rapport d'études techniques traduit, ouvrage en Quadrichromie, illustré, dos carré (2 pièces)
4	Produire une étude de faisabilité technique et financière avec plan et stratégie de financement	Devis estimatif et quantitatif des travaux d'interconnexion de la Coordination Nationale de l'ONJ avec les unités opérationnelles, document traduit, ouvrage en Quadrichromie, illustré, dos carré (4 pièces).
5	Consolider et s'assurer de la validation du rapport général de l'étude	Rapport général consolidé traduit en français et en anglais, ouvrage en Quadrichromie, illustré, dos carré (8 pièces) avec tous les rapports d'étapes en annexe

#### IV. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Il est attendu du prestataire qu'il :

- produise les plans d'itinéraire et des travaux des réseaux linéaires en fibre optique permettant l'interconnexion de chaque unité régionale de l'ONJ, de la Coordination nationale ainsi que des CMPJ de référence Yaoundé et Douala aux nœuds de raccordement optique CAMTEL les plus appropriés ;
- ressorte les travaux et fournitures de génie civil indispensables et les techniques de pose de câbles spécifiques à chaque site ;
- spécifie et quantifie les câbles en fibre optique, la connectique, les équipements passifs et actifs indispensables pour interconnecter chaque site ;
- décline le plan de câblage interne et les aménagements nécessaires pour chaque site (plan de câblage et salle d'interfaçage) ;
- définisse les différents besoins en bande passante à allouer par CAMTEL pour l'ensemble du réseau d'interconnexion ;
- décrive les profils nécessaires pour la gestion de l'infrastructure.

Les différentes activités seront conformes aux critères d'ensemble déclarés dans le tableau de validation des livrables ci-dessous. Afin de permettre la participation de







suivi de tous les acteurs techniques indispensables, le prestataire est tenu de présenter son calendrier des descentes sur les sites ainsi que son organisation (tant sur les plans du déploiement des ressources humaines que matériel). Pendant cette phase, toutes les notifications, suggestions et sollicitations du prestataire doivent faire l'objet des correspondances adressées au Maître d'Ouvrage.

## V. EXPERTISE REQUISE

Le prestataire est une entreprise ou un groupement d'entreprises. Il sera responsable de la méthodologie et de la réalisation de toutes les activités liées à l'étude de faisabilité du réseau d'interconnexion et disposant de maîtrise en :

- Techniques sur fibre optique (types de câbles, les connectiques, le multiplexage en longueur d'onde, les méthodes de splicing, le bilan d'une liaison, les mesures par réflectométrie et par photométrie, les techniques de pose de câbles, les techniques de déploiement de réseau s'appuyant sur les technologies SDH, WDM, DWDM, etc.)
- Intégration des services broadband (vidéo, VoIP, accès internet)
- Technique de déploiement de réseau haut débit à base de routeurs IP/MPLS combinée à la fibre optique ;
- Technique MPLS dans sa globalité (FEC, nœuds MPLS, les labels, les composants de contrôle et de commutation, les algorithmes de commutation, les techniques de routages, le TE, les VPN etc.) ;
- Le protocole TCP/IP et les techniques de routage IP.

Le prestataire devra avoir :

- Un agrément ART ;
- Un agrément CAMTEL ;
- Avoir une expérience dans la pose de fibre optique ou de liaisons spécialisées ;
- Avoir une expérience dans la fourniture d'équipements d'extrémité pour un accès internet.

Pour la réalisation de cette étude, Le prestataire/cabinet doit pouvoir fournir les preuves attestant de l'existence dans son unité d'au moins (03) ingénieurs réunissant les aptitudes ci-après et pouvant travailler de manière séparée ou ensemble :

### *Experts principaux*

Tous les experts appelés à exercer une fonction importante dans l'exécution du contrat sont désignés par les termes "experts principaux". Les experts principaux sont ceux qui vont s'impliquer dans la préparation, la réalisation de l'étude de faisabilité, l'élaboration et la présentation des rapports.

### **Expert principal 1 : Chef d'équipe**

#### Qualifications et compétences

- Avoir au moins un diplôme d'ingénieur de télécommunication (Bac minimum).
- Certifié CISCO CCNA
- Certifié NSE4





- Certifié ITIL FOUNDATION 3

Expérience professionnelle générale

Avoir au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des réseaux des télécommunications et TIC.

**Expert 2:**

Qualifications et compétences

- Avoir au moins un diplôme d'ingénieur de télécommunication ou génie électrique (Bac +3 minimum),
- Certification fibre optique,
- certification en habilitation en hauteur
- certification en habilitation électrique.

Expérience professionnelle générale

Avoir au moins 05 ans d'expérience dans les domaines concernés.

**Expert 3:**

Qualifications et compétences

- Avoir au moins un BAC+4 en informatique
- Certifié NSE 7
- CCNA VOICE

Expérience professionnelle générale

- Avoir au moins 07 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité des installations informatiques et des données

**Expert 4:**

Qualifications et compétences

- Avoir au moins un BAC+3 en télécommunication
- Certifié HCNA

Expérience professionnelle générale

- Avoir au moins 07 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des télécommunications

**Expert 5 :**

- Avoir au moins un diplôme de travaux (Bac+3) dans le génie civil.

Expérience professionnelle générale

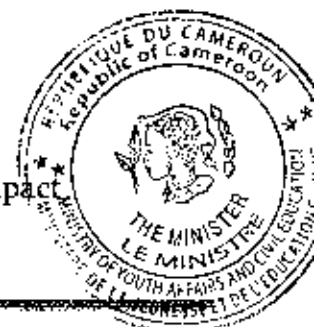
- Avoir au moins 07 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du génie civile ;

**Expert 6 :**

- Avoir au moins un bac+5 en évaluation environnementale

Expérience professionnelle générale

- Avoir au moins 03 ans d'expérience dans le domaine des études d'impact environnementale





### Expert 7 et 8 :

- Un ingénieur BAC +5 génie électrique ayant au moins 05 ans d'expériences
- Un ingénieur de travaux BAC+3 en réseaux informatique ayant au moins 03 ans d'expérience

### Expérience professionnelle générale

- Avoir au moins 03 ans d'expérience dans le domaine des études d'impact environnementale.

### **VI. DUREE DE L'ETUDE**

La durée de l'étude est de soixante (60) jours.

La base du déroulement de la mission est Yaoundé, mais le prestataire se déplacera sur l'ensemble des sites dans les dix (10) régions, selon une méthodologie et un calendrier qu'il prendra soin de diffuser.

### **VII. FINANCEMENT**

La réalisation des prestations objet du présent Appel A Manifestation d'Intérêt sera financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Exercices 2019 et suivants

### **VIII. PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets d'études basés au Cameroun et dont le personnel est exclusivement de nationalité camerounaise. Ils devront justifier leur maîtrise en réalisation des travaux informatiques et de télécommunication.

### **IX - DOSSIER DE CANDIDATURE**

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

#### **IX.1 Volume 1 : Dossier administratif**

- a. L'accord de groupement, le cas échéant ;*
- b. pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).*
- c. Une lettre précisant que le Candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;*
- d. L'attestation de non redevance délivrée par les services des impôts ;*
- e. une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;*
- f. L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire;*
- g. Le plan de localisation du candidat ;*
- h. Le certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'ARMP.*

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service





émetteur et, devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des dossiers.

En cas de groupement des candidats, chaque membre du groupement produira chacun des pièces administratives énumérées ci-dessus à l'exception des pièces c et f.

*N.B : L'absence ou la non validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature*

### **IX.2 Volume 2 : Dossier technique**

Le dossier technique du candidat devra comprendre :

a. L'organigramme complet du candidat :

b. la liste du personnel d'encadrement du candidat :

Le candidat devra fournir pour chaque personnel, une copie du diplôme, une copie de chaque certification demandée et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant quelques projets réalisés qui lui permettent d'avoir cette expérience (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage,). Le Candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement ci-après :

#### **Expert principal 1: Chef d'équipe**

- ❖ Pour le chef d'équipe, Avoir au moins un diplôme d'ingénieur de télécommunication (Bac +5 minimum), être Certifié CISCO CCNA, Certifié NSE4 et Certifié ITIL FOUNDATION 3. Avoir au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des réseaux et des télécommunications.
- ❖ Pour l'expert réseaux en fibre optique, avoir au moins un bac+3 en télécommunication ou génie électrique, et être titulaire des certifications suivantes : Certification fibre optique, certification en habilitation en hauteur et certification en habilitation électrique. Avoir au moins 05 ans d'expérience dans les domaines concernés.
- ❖ Pour l'expert huawei, avoir au moins un bac+3 en télécommunication, être certifié HCNA. AVOIR au moins 07 ans d'expérience dans le domaine des télécommunications
- ❖ Pour l'expert en sécurité et transmission : avoir au moins un BAC+4 en informatique, être Certifié NSE 7, CCNA VOICE, avoir au moins 07 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité des installations informatiques et des données ;
- ❖ Pour l'expert en génie civil : avoir au moins un diplôme d'ingénieur de travaux (Bac+3) dans le génie civil, avoir au moins 07 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du génie civil ;
- ❖ Pour l'expert environnementaliste : avoir au moins un bac+5 en évaluation environnementale, avoir au moins 03 ans d'expérience dans le domaine des études d'impact environnementale ;







- ❖ Pour l'expert en électricité :  
avoir un BAC+5 en génie électrique,  
justifié d'au moins 05ans d'expérience dans le domaine concerné ;
- ❖ Pour l'assistant des travaux :  
avoir au moins un BAC+3 en réseaux informatique ou télécommunication,  
ayant au moins 03 ans d'expérience dans le domaine concerné

**c. la liste du personnel d'Appui et de Support**

Le personnel d'appui se répartit comme suit :

- ✓ Un comptable disposant d'un diplôme de BAC+2 en comptabilité et ayant au moins cinq ans d'expérience ;
- ✓ Un (1) Responsable administratif ;
- ✓ Un (1) Chauffeur.

**d. Les références du candidat**

Les références présentées par le consultant et/ou le Groupement seront validées sur la base des pièces justificatives dûment signées par les bénéficiaires de prestations (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué).

- Le candidat devra avoir les références dans les domaines suivants :
- (02 références) la pose de fibre optique ou de liaisons spécialisées ;
  - (02 références) la fourniture d'équipements d'extrémité pour un accès internet

**X. REMISE DES DOSSIERS**

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, et en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devront parvenir sous plis fermés, au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (Porte 404) sis au quatrième étage de son immeuble siège au quartier Nlongkak à Yaoundé au plus tard le 25 MAI 2020 à 12 heures. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
N° 003 AAMI/ MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2020 DU 02 A 04 AVR 2020 RELATIF A  
LA SELECTION DES ENTREPRISES POUR REALISATION DES ETUDES DE  
FAISABILITE DE L'INTERCONNEXION DE LA COORDINATION NATIONALE ET  
DES UNITES OPERATIONNELLES DE L'ONJ)

FINANCEMENT : BIP MINEPAT EXERCICE 2019 ET SUIVANTS

IMPUTATION : 94 709 04 99 00 00 2842

MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».





## XI – PUBLICATION DES RESULTATS

Après analyse des dossiers, les résultats seront portés à la connaissance de tous les soumissionnaires par voie de presse.

Les soumissionnaires retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics.

## XII – CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS :

### a- Critères éliminatoires

- Dossier incomplet ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier administratif et technique non conforme aux spécifications du 7.1 et 7.2 du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- Note technique < 70 points / 100.

### b- Critères essentiels

N°	CRITERES D'EVALUATION	NOTATION
1	Références du Candidat acquise dans la réalisation des projets similaires au cours des cinq (05) dernières années	Vingt (15) points
2	Méthodologie du travail assorti d'un chronogramme d'activités intégrant toutes les étapes de la mission	Vingt (20) points
3	Moyens humains à mobiliser (Qualification et expérience des experts)	Vingt (30) points
4	Moyens matériels et logistiques à mobiliser	Vingt (10) points
5	Compréhension de la Mission	Quinze (20) points
6	Présentation du dossier de candidature	Cinq (05) points

## XIII- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (Porte 404) sis au quatrième étage de son l'immeuble siège au quartier Nlongkak à Yaoundé TEL. : 222 20 35 70 ou de la Coordination Nationale de l'ONJ-Yaoundé, TEL. : 222 22 73 63 / 677 60 17 55 /222 22 74 36.

Yaoundé le, 24 AVR 2020

Le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique  
(Maître d'Ouvrage)

Ampliations:  
- MINMAP  
- DG/ARMP  
- CPM  
- SOPECAM  
- CHRONO  
- ARCHIVES  
- AFFICHAGE



*Mme Mounouma Paulson*

